

Echos de la séance du Comité du 15 mars 2007

Michaël Hofer, Président SSP, Lausanne

La séance de printemps du Comité de la SSP s'est tenue juste avant et juste après la réunion du Pool des délégués dans les locaux de l'Union Patronale de Fribourg. Les sujets suivants ont notamment été traités:

- Nouveaux membres, cotisations: admission de 9 nouveaux membres et mutation de 14 membres comme membres ordinaires. Les membres ayant pris leur retraite sont libérés de leur cotisation (excepté un forfait de CHF 100.- pour continuer à recevoir Paediatrica) sans limite d'âge.
- Les dernières nouvelles du TarMed ont été discutées, à savoir le forfait consultation pressante et les nouvelles prestations spécifiques (ORL, allergologie, gynécologie). Le groupe TarMed demande une réévaluation des dédommagements payés pour le travail effectué, en raison de la lourdeur de la charge qui est difficile à assumer en parallèle avec l'activité médicale principale. Cette réévaluation permettrait également de faciliter le recrutement de nouvelles force pour le groupe TarMed. Une proposition dans ce sens sera faite par le Comité très prochainement. Le Comité invitera à nouveau Marco Belvedere pour sa prochaine séance.
- Pandémie grippe aviaire: de nombreuses places de soins intensifs pour les enfants pourraient être nécessaires en cas de pandémie et chaque canton s'organise pour en prévoir assez pour ces propres patients. Cela risque de poser un problème majeur pour tous les patients pédiatriques venant de cantons sans soins intensifs pédiatriques. François Besson va terminer l'évaluation chiffrée de ce problème et le Comité prendra contact avec la Conférence Cantonale des Directeurs des Affaires Sanitaires afin de leur soumettre notre souci.
- Congrès: La séance de politique professionnelle du Congrès de Zurich aura comme thème les résultats du ROKOPed. En 2008, le Congrès aura lieu à Lugano et sera organisé en commun avec la Société de pédopsychiatrie et la Société de Chirurgie pédiatrique (19 au 21 juin 2008). En 2009, le Congrès devrait avoir lieu en Valais et en 2010 à St-Gall. Le groupe de travail Congrès va travailler sur un projet de Charte pour les Congrès liant les organisateurs et la SSP et abordant différents thèmes d'organisation, comme le sponsoring.
- Relève au sein du Comité: la charge de travail est très lourde pour le Président et le vice-Président, ce qui rend la relève au niveau de la Présidence très difficile. Un modèle de co-présidence pourrait être envisagé, ainsi qu'une professionnalisation de ces postes. Avec une meilleure rémunération, un remplaçant pourrait être engagé pour les activités qui ne peuvent être assumées pendant le temps consacré à la SSP. Cela devrait permettre d'avoir une relève tant pour la pédiatrie ambulatoire qu'hospitalière. Un projet dans ce sens sera élaboré prochainement par le Comité.
- Afin de fixer les objectifs stratégiques pour la SSP pour les prochaines années, une retraite sera organisée en décembre prochain dont le thème sera «quelles conditions sont nécessaires pour garantir l'existence d'une pédiatrie de qualité dans 10 ans».
- La SSP est sollicitée régulièrement pour donner son logo ou pour participer activement à des brochures ou des sites internet. Le Comité préfère qu'un lien vers le site internet de la SSP soit proposé plutôt que son logo. En effet, la SSP n'a pas les ressources humaines nécessaires pour contrôler le contenu de ces différentes sources d'informations. Le logo sera disponible pour les projets auxquels la SSP participe activement.
- Le groupe de pédiatrie sociale aimerait faire réévaluer la liste des pathologies congénitales couvertes par l'AI. Une première évaluation juridique et politique des chances de succès de cette démarche sera faite et le Comité décidera de la suite à donner en fonction des résultats de cette évaluation.
- L'Assemblée des délégués de la FMH nous demande une liste de thèmes prioritaires que nous désirons qu'elle traite. Le Comité propose le problème des médicaments à l'âge pédiatrique, les conséquences des propositions dans le domaine du Managed Care au niveau de la pédiatrie et le traitement équivalent des enfants et des adultes dans le catalogue de prestations (exemple: prise en charge de l'obésité).
- Assistanat en cabinet: Rainer Sulser est venu présenter son activité dans le cadre du groupe de travail assistanat en cabinet du CMPR. Le comité a décidé d'effectuer un recensement plus précis des praticiens enseignants et d'établir un meilleur lien entre le groupe de travail assistanat en cabinet et la commission de formation post-graduée, avec pour but de donner la possibilité à tout pédiatre en formation d'effectuer un stage en cabinet, comme prescrit par le programme de formation post-graduée.